

Image not found or type unknown



Probleme d indivision et de location

Par **xxxx**, le **02/07/2008** à **17:37**

nous possédons une maison de famille en indivision avec mon frère. actuellement nous la louons à mon fils; mon frère et lui ne s entendent plus. Je voudrais racheter la part de mon frère; je vis sous le régime de la communauté et mon mari se demande à juste titre quels seraient ses droits sur cette maison si je venais à disparaître. Moi je voudrai également savoir si ses 2 filles avec qui je n ai plus aucune relation seraient héritières si lui venait à disparaître; c'est compliqué et j'aimerais que l'on puisse éclaircir cette situation. Merci de votre réponse.